

d'accepter la responsabilité de réfléchir à l'éventualité d'une situation de ce genre et de la prévenir. Les programmes de dépenses publiques, ainsi qu'on les désignait alors, ont joué un rôle important en ce qui concerne les propositions formulées alors. Mais où en est aujourd'hui le programme de dépenses publiques que devait préparer le gouvernement fédéral? Nous avons attendu patiemment d'en constater quelque mention au cours du présent débat, mais on a rien entendu jusqu'ici.

Mais si le Gouvernement trouve que l'année 1945 est trop récente, il n'a qu'à remonter à 1935 et à se rappeler ce que déclaraient alors les principaux journaux qui appuyaient chaudement le parti libéral et condamnaient vertement le gouvernement conservateur de l'époque. Dans un éditorial du 26 février dernier, le *Daily Star* de Toronto, après avoir fait un relevé de la situation relative au chômage, écrit ce qui suit:

L'aide aux chômeurs aptes au travail incombe avant tout et incontestablement à la province et à la municipalité.

Il est malheureux que l'auteur de cet éditorial du *Daily Star* de Toronto ne se soit pas donné la peine de parcourir les vieux dossiers de ce même journal, car s'il avait examiné l'éditorial que ce journal a publié le 6 août 1935, vingt ans auparavant, il aurait pu lire ce qui suit:

II...

C'est-à-dire le premier ministre Hepburn.
...ne peut en charger...

Il s'agit du fardeau que présente la solution du problème du chômage.

...les autorités fédérales, à qui il incombe entièrement.

Quand nous disons qu'il incombe entièrement aux autorités fédérales, nous exposons bien franchement la situation. Le seul gouvernement qui s'engage à jouer le rôle de la Providence envers l'homme est le gouvernement fédéral. C'est le seul de nos gouvernements qui prétende en savoir plus long sur nous tous que nous-mêmes. C'est le seul gouvernement qui intervienne entre l'acheteur et le vendeur, imposant des amendes à l'égard des ventes et des achats. C'est le seul de nos gouvernements qui interdise à un homme d'agir dans son propre intérêt. Il étudie toutes ses entreprises, le frappant d'impôts et d'amendes au moindre mouvement. Si un homme achète une nouvelle chemise, il acquitte une taxe. Nous ne parlons que de la chemise, vêtement si nécessaire. Nous pourrions mentionner tout autre article qu'un homme emploie, porte ou veut. Le gouvernement fédéral, comme une araignée éternelle, étend sa toile, attrape tous les hommes par ses droits de douane ou ses taxes d'accise quelles que soient les entreprises auxquelles ils se consacrent.

C'est le gouvernement fédéral qui devrait acquitter tous les frais des secours.

Ainsi s'exprimait le *Star* de Toronto, organe de la propagande libérale en 1935. La si-

tuation s'est modifiée. Les 20 années écoulées ont déterminé un tel changement.

N'oublions pas non plus que le gouvernement actuel se confond avec celui qui, en toute période de prospérité, s'en attribuait tout le mérite. A son avis, il n'y avait même pas lieu de souligner le rôle de la Providence. En période de prospérité, le gouvernement fédéral s'attribuait tout le mérite de cet état de choses favorable. Eh! bien si en de telles circonstances il y avait lieu de lui reconnaître tant de mérite, le gouvernement porte inéluctablement la responsabilité dans la situation actuelle.

C'est une honte pour le gouvernement actuel d'avoir laissé le problème s'aggraver, devenir urgent, critique même, sans qu'un accord ou une entente n'intervienne entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet des mesures à prendre pour résoudre le problème. La solution doit reposer sur une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces. On aurait dû tenir une conférence bien avant aujourd'hui, car il faut un certain temps pour élaborer et appliquer les mesures auxquelles peuvent donner naissance les ententes conclues au cours d'une telle conférence. Voilà pourquoi on aurait dû créer une réserve de projets de placements d'État comme on l'avait déjà proposé en 1945. On voit maintenant dans quelle mesure les propositions mises de l'avant par le Gouvernement il y a dix ans étaient trompeuses, horriblement fausses. En tergiversant, en refusant de reconnaître sa responsabilité, en cherchant même à éluder la tâche qui lui incombait de convoquer une conférence, le Gouvernement a fait perdre un temps précieux.

Le Gouvernement n'a manifesté aucune initiative relativement à la solution du problème. Combien de députés ministériels la Chambre doit-elle compter, combien de partisans le gouvernement libéral doit-il avoir à l'autre endroit pour se sentir en mesure de prendre l'initiative au pays pour régler ce problème national? Seul le gouvernement fédéral peut convoquer une conférence fédérale-provinciale. C'est lui qui doit prendre cette initiative. Or il ne l'a pas fait. On doit tenir une conférence préliminaire le mois prochain pour préparer la conférence qui doit avoir lieu plus tard au cours de l'année.

Pourquoi cette conférence n'a-t-elle pas eu lieu depuis longtemps? Depuis des années, session après session, nous avons pressé le Gouvernement de convoquer la conférence mais en vain, et c'est lui qui en porte la responsabilité. Le Conseil canadien du bien-être a proposé récemment de convoquer une telle conférence. Quelle honte! Et pourtant le